

LETTRE DES AMIS n° 122

* DATE À RETENIR

Samedi 1er avril prochain, à 9 h 30 précises, aux Archives départementales, **quatrième cours de paléographie moderne** assuré par **Madame Geneviève Cagniant-Douillard**, Conservateur en chef aux Archives de la Haute-Garonne.

* À PARAÎTRE PROCHAINEMENT

Notre collection « Mémoires des Pays d'Oc » va s'enrichir d'une nouvelle publication. Œuvre de notre ami, Georges RIVES, conseiller honoraire de la cour d'appel, « **LA SAGA DES ROUX** » relate l'histoire d'une famille de magistrats en Languedoc du XVIème siècle à la Révolution.

Une présentation de ce livre, à paraître début avril, figure sur le bulletin de souscription joint à cette lettre.

Si vous souhaitez le recevoir dès sa parution, vous pouvez le commander maintenant et bénéficier ainsi d'un prix préférentiel (50 F au lieu de 70 F prix de vente public).

* REMERCIEMENTS

Le Président, le Bureau, le Conseil d'Administration de notre Association remercient chaleureusement **Monsieur Rémy PECH**, Professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail qui a animé avec talent le **dîner-débat du 8 mars dernier**.

Grâce à lui, nous avons passé une soirée très agréable et très enrichissante sur le plan culturel.

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



* RECTIFICATIF

Dans le compte rendu de l'Assemblée générale de notre Association paru dans la « Lettre des Amis » n° 121 nous avons écrit à propos des publications de la série « *Mémoires des Pays d'Oc* » à la page 10 : « *D'autre part un projet de présentation des églises de la Haute-Garonne, par canton, proposé par notre ami, M. Petit, au nom de l'Association Savès-Patrimoine est à l'étude (Le premier canton concerné est celui de Rieumes)* ».

M. **Henri Petit** nous écrit pour nous signaler **deux erreurs** que nous avons commises. Il nous dit notamment :

« *Ce texte comprend deux erreurs bien involontaires :*

- *il ne s'agit pas de l'Association Savès-Patrimoine*
- *ni du canton de Rieumes.*

Il s'agit d'un travail collectif poursuivi depuis 1987 sous la direction du Père Jean Rocacher - professeur d'histoire de l'Art (sacré) à l'Institut Catholique de Toulouse et Secrétaire de la Commission départementale d'Art Sacré - qui, à l'aide de nos travaux et relevés, rédige les notices sur chaque église ou chapelle de Haute-Garonne.

L'an passé, devant le long délai rédactionnel qui se prolongeait, nous avons décidé - en Commission - de faire éditer ces notices par canton afin qu'elles puissent servir à la connaissance des édifices décrits mais aussi d'incitation pour les cantons non publiés parce qu'incomplets.

*Après plusieurs entretiens avec Monsieur Imbert - auquel vous aviez bien voulu me recommander - il fut décidé de faire un (premier) essai, en 1995, sans qu'il soit obligation de poursuivre ensemble d'autres éditions. Cet essai d'un ouvrage 1995 concerne le canton de **Fronton**.*

Je pense qu'il serait utile de rectifier cette annonce dans une prochaine Lettre car plusieurs membres de la Commission réunie par le Père Rocacher sont adhérents de notre Association des Amis. »

Nous prions M. Henri Petit de bien vouloir accepter toutes nos excuses pour les deux erreurs impardonnables qui ont été commises.

* NOUVELLES DES ARCHIVES

Les Archives municipales de Toulouse déménagent

Les Archives municipales de Toulouse seront fermées au public à compter du **lundi 3 avril prochain**. Leur réouverture est prévue le lundi 30 octobre.

Cette période sera consacrée au transfert des archives dans les anciens réservoirs de Périole (rue du Réservoir, à proximité du chemin Michoun. Voir plan ci-après).

D'une superficie de plus de 3000 m², les réservoirs ont été aménagés pour recevoir plus de 20 km de rayonnage ainsi qu'une salle d'exposition de 250 m² dans laquelle l'architecture intérieure des réservoirs a été scrupuleusement respectée. En outre, a été construit, sur le réservoir, un bâtiment qui abritera les bureaux, une salle de lecture de 50 places, des locaux destinés au Service Educatif ainsi qu'une salle de conférences pouvant accueillir une centaine de personnes. Cet équipement est complété par une salle de tri et des ateliers de microfilmage et de restauration installés autour du réservoir.

J'espère que ces locaux, qui permettront enfin aux Archives municipales de remplir leurs fonctions aussi bien dans le domaine administratif que dans celui de la recherche historique, vous feront excuser une si longue fermeture, rendue nécessaire par le transfert des documents actuellement conservés rue de Périgord, mais aussi de tous ceux entreposés dans les divers services municipaux.

Bien entendu, une visite des nouveaux locaux sera organisée, le moment venu, à l'intention des Amis des Archives.

Christian CAU

*** POUR INFORMATION**

1) Mercredi 22 mars prochain, à 21 heures, Salle du Sénéchal, 17 rue de Rémusat à Toulouse, conférence organisée par la Société toulousaine d'Etudes médiévales. Madame **Anne Brenon** évoquera les « **Ecritures cathares** » à l'occasion de la réédition de l'ouvrage de René Nelli : « *Ecritures cathares, sources et historiographie du catharisme* ».

2) Conférences organisées par l'Association des Amis du Musée Saint-Raymond et le Musée Saint-Raymond

- Samedi 8 avril, à 16 heures : « *Fascinant Dionysos* ». Intervenant : Hélène Guiraud, Professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

- Jeudi 27 avril, à 17 h 30 : « *Genèse et naissances des langues européennes : quelques exemples en occident latin (IIIe-Xe siècle)* ». Intervenant : M. Michel Banniard, Professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

- Jeudi 4 mai, à 17 h 30 : « *Le décor en mosaïque des grandes demeures du Sud-Ouest de la Gaule, à la fin de l'Antiquité* ». Intervenant : Catherine Balmelle, Directeur de recherche au C.N.R.S.

Toutes ces conférences se déroulent Salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat à Toulouse.



3) Conférences organisées par le Centre d'Etude d'Histoire de la Médecine
(Renseignements et informations : 4, rue de Belfort - 31000 Toulouse. Tél. 61.62.59.41)

Salle du Sénéchal à Toulouse à 20 h 30 le vendredi 7 avril :

« *La Médecine mésopotamienne* » par le Professeur J. Bottero.

*** TRIBUNE D'EXPRESSION LOCALE**

Commingeois, vous avez la parole !

Les pierres sauvages

Des sites prestigieux s'offrent à notre admiration dans le Sud-Ouest : on pense aussitôt à Saint-Bertrand, Saint-Lizier ou Carcassonne.

Notre petite ville peut montrer à ses visiteurs des restes significatifs de son passé. Il s'agit de la motte féodale et du bourg ancien qui se dressent au Nord de la cité actuelle.

D'aussi loin que l'on vienne, on voit cette silhouette impressionnante se découpant sur le ciel. Un auteur salisien comparaît, il y a plusieurs décades, ce profil majestueux à « *un éléphant caparaçonné portant sur son dos un donjon effrité et une chapelle en ruine* ». Il faut reconnaître qu'il a fière allure notre vieux château et que les restes de ses remparts laissent deviner leur importance dans les siècles passés.

Toutes ces constructions sont bâties en pierre grise aux reflets bleuâtres. Le matériau nécessaire se trouvait sur place et a été arraché aux flancs du rocher qui les supportent dans une carrière à la paroi verticale ouverte au Nord. Après l'abandon de cet ensemble féodal et la ruine des bâtiments, les Salisiens puisèrent dans cette mine de pierres taillées pour édifier leurs habitations et revêtir les ruelles du bourg. Né d'une carrière, cet ensemble se transforma à son tour en carrière quelques siècles plus tard.

Ces restes de notre passé font corps avec le rocher et se confondent avec lui. Notre château compose un site remarquable que les touristes apprécient, mais, que les Salisiens semblent ignorer : il suffit pourtant de lever la tête, d'ouvrir les yeux et de regarder, que ce soit depuis la ville basse et des coteaux de la rive droite du Salat, ou depuis les localités avoisinantes. Le panorama en est toujours magnifique.

Lorsqu'on accède à la plate-forme du château, on peut jouir de tous côtés d'une vue étendue sur les Pyrénées et la vallée du Salat. La montée à pied par les sentiers caillouteux est très agréable et ménage en cours d'ascension de curieuses perspectives au-dessus des toits de la ville.

A l'extérieur des remparts qui entouraient les ouvrages défensifs, les habitants appuyèrent leurs maisons et tracèrent des ruelles en escaliers qui descendaient jusqu'au Salat dont les flots battaient le pied du rocher.

De ce bourg primitif subsistent quelques fragments inclus dans des maçonneries plus récentes. Les vieux remparts tombent en ruine et le lierre a remplacé la chaux pour en lier les pierres. On peut voir encore l'emplacement de la poterne d'entrée à l'extrémité d'une ruelle abrupte, qui la relie à la rue de la République.

La plate-forme supérieure a été, après la désaffectation des défenses et le départ de la garnison, transformée en pâture pour le bétail domestique. Ainsi pendant des siècles, le bétail a brouté, ruminé et digéré l'herbe et la végétation en transformant la surface du sol en gazon lisse et verdoyant, où l'on se déplaçait agréablement. D'ailleurs, dans les années précédant la dernière guerre, la municipalité, grâce au produit d'une tombola, planta sur ce promontoire des arbres, afin d'y établir une promenade ombragée ; mais les moutons grignotèrent les troncs de ces arbres et les firent périr...

Depuis une trentaine d'années les moutons défricheurs ont disparu et la nature a repris ses droits ; ainsi les douves ont été envahies par les broussailles et les reliefs du sol nivelés par la végétation ; le roc fut transformé en un roncier impénétrable.

L'accès étant mal aisé, les visiteurs du lieu se raréfièrent. Pour essayer d'intéresser les indifférents, précisons ce qui peut être vu sur ce rocher.

Tout d'abord, les restes « *d'un donjon rectangulaire placé dans la seconde enceinte du château. Les murs mesurent 1,43 m d'épaisseur. L'enceinte au Nord du château et à l'Ouest se prolonge en descendant la colline ; ces murailles défendaient la ville de Salies* » (Anthyme Saint-Paul, 1887).

La chapelle du 14ème siècle avec des parties romanes a conservé quelques chapiteaux mutilés et les cloches de la paroisse pendues dans un clocher mur.

Autour de ce rocher impressionnant, la ville s'est bâtie avec ses maisons à colombages et ses étages en encorbellement, ménageant entr'elles des ruelles étroites et pentues. Les quelques restes qui en subsistent permettent d'imaginer l'aspect de l'ensemble au Moyen Age.

Quelques jardins suspendus au roc se voient encore mais, pour les atteindre, on doit passer par les greniers des maisons riveraines.

Au Sud, s'étagent les terrasses à flanc de colline, qui étaient plantées de vignes il y a encore une centaine d'années.

On ne saurait oublier de mentionner, au Sud-Ouest de la roche féodale, un parc jadis privé, qui comportait diverses essences exotiques et dont subsistent quelques beaux cèdres centenaires, qui ont survécu à l'envahissement de la végétation sauvage après un demi-siècle de quasi abandon.

Ces quelques lignes n'ont d'autre but, que de rappeler l'existence et l'état du château des Comtes du Comminges.

Ce site sauvage n'est pas uniquement un tas de pierres voué à l'abandon et à l'indifférence. C'est surtout un témoignage de notre histoire locale ; il mérite à ce titre d'être connu, protégé et mis en valeur.

Aux amateurs d'histoire, il est conseillé de consulter les auteurs de la fin du 19ème siècle qui ont visité, décrit, photographié et dessiné les ruines qui nous occupent.

En voici une liste non limitative :

- Marius MILHEAU, *Notice historique sur Salies-du-Salat* (1865)
- CASTILLON d'Aspet, *Populations pyrénéennes* (1863)
- Anthyme SAINT-PAUL, *Chapelles et Châteaux du Comminges* (1887)
- Maurice GOURDON, *Sur quelques ruines en Comminges* (1880-1935)
- J. LESTRADE, *Documents sur Salies-du-Salat* (1894)
- BARRIÈRE-FLAVY, *Notice historique et archéologique sur Salies-du-Salat* (1926)
- Alexandre d'ANOUIL, *Mosaïque du Midi* (1837)

Jean DEDIEU

Texte communiqué par **Madame Puysségur-Mora**,
Animatrice de l'Antenne du Comminges des Archives départementales,
à Saint-Gaudens

*** RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 65**

Renseignements concernant les manuels scolaires utilisés dans l'enseignement primaire, dans la région toulousaine, de 1770 à 1825

A ma connaissance, il n'existe pas de catalogue ou d'inventaire concernant ce sujet. On trouve des renseignements très épars dans la série L pour la période révolutionnaire et dans la série T pour le début du XIXème siècle.

A ce sujet on peut consulter aux Archives de la Haute-Garonne les liasses 1 T 1 à 1 T 21 et 1 T 44 à 1 T 47 qui apportent quelques informations au demeurant très fragmentaires.

Le manuscrit de Pierre Dupont : « *L'enseignement primaire en Haute-Garonne, 1685-1870* », s.d. coté Wms 298 donne un certain nombre de renseignements précieux avec parfois les cotes des documents utilisés.

Il nous apprend qu'à Toulouse, à la fin de l'Ancien Régime on utilise dans les classes élémentaires des alphabets ou abécédaires et un certain nombre d'ouvrages comme « *Le petit psautier* », « *Les devoirs du chrétien* », « *Les civilités et les cantiques spirituels* », « *Les livres d'offices* » ainsi que « *l'Imitation de Jésus-Christ* ». Ce dernier ouvrage est utilisé d'ailleurs depuis fort longtemps. En 1689, en effet, les capitouls avaient commandé à l'imprimeur Boudes 200 exemplaires de « *l'Imitation de Jésus-Christ* » pour les distribuer aux élèves pauvres de la ville (Archives municipales de Toulouse GG 28).

Au début de la Révolution, en 1791, dans la classe de Monsieur Carbonnel, au Faubourg St-Etienne, les manuels suivants sont en usage :

- * *L'Alphabet contenant les règlements*
- * *Le catéchisme du diocèse*
- * *Le Petit psautier*
- * *Les devoirs d'un chrétien*
- * *La Civilité*
- * *Les cantiques spirituels*
- * *Le catéchisme de la Constitution*
+ 2 dictionnaires de l'Académie française

En 1793, ces livres n'étant plus considérés comme satisfaisants, il est fait recherche auprès des libraires de la ville de Toulouse « *de livres propres à fixer l'éducation des enfants d'après les principes de la morale et de la raison* ». Malheureusement, nous ne disposons d'aucune information sur le résultat de ces recherches.

En l'an IV, toujours dans la classe de M. Carbonnel, on se sert de manuels tout à fait différents. On utilise :

- * *Le catéchisme républicain*
- * *Télémaque*
- * *L'Emile*
- * *L'Annuaire des républicains*
- * *La Grammaire de Lhomond*

On trouve aussi quelques exemplaires de « *La Constitution de l'an III* ».

Le 12 frimaire an VI (2 décembre 1797), voici la liste des ouvrages autorisés dans les écoles primaires :

- * *La Grammaire élémentaire et mécanique à l'usage des enfants de 10 à 14 ans de Pankouke*
- * *La Grammaire de Lhomont*
- * *Le catéchisme français de la Chabeaussière*
- * *La Géographie de Mentelle*
- * *L'Abécédaire d'histoire naturelle de Manuel*

Une enquête effectuée à la même époque dans une classe de la ville de Toulouse (classe de M. Brun) nous apprend que l'instituteur utilise :

- * *La Bible*
- * *Le Catéchisme*
- * *L'Imitation de Jésus-Christ*
- * *L'Office de la Sainte Mère de Dieu*
- * *Un abrégé d'histoire sainte*
- * *Le Nouveau Testament*
- * *Le Magasin des enfants* et quelques exemplaires
de *La Constitution de l'An III*

Considérant qu'il n'est pas admissible que de tels ouvrages soient encore en usage, la classe est aussitôt fermée.

On dispose de fort peu d'informations pour la période du Consulat et de l'Empire.

Dans un pensionnat de jeunes filles de Lévignac (mais il ne s'agit pas d'enseignement primaire) on utilise les ouvrages suivants :

- * *Le Catéchisme historique de Fleury*
- * *Le Catéchisme du diocèse*
- * *La Bible de Royaumont*
- * *Un abrégé d'histoire sainte*
- * *Les Epîtres et Evangiles*
- * *Les Fables de La Fontaine*
- * *Un Abrégé d'histoire ancienne*
- * *Télémaque*
- * *Des Extraits de lettres de Madame de Sévigné, de Boileau et de Racine*

Dans les écoles primaires, on utilise « *Le catéchisme impérial* » qui est enseigné deux fois par semaine.

Sous la Restauration, les écoles d'enseignement mutuel* apparaissent et se développent à Toulouse. Celles-ci n'utilisent que fort peu de manuels scolaires, par contre, elles disposent de nombreux tableaux de lecture, d'arithmétique, de dictée, de « doctrine chrétienne » qui sont mis à la disposition des « moniteurs ».

L'article 10 du règlement de ces écoles précise « *qu'à la fin de chaque séance un quart d'heure doit être réservé pour des lectures choisies de religion, de piété et de morale* ». Dans la classe de Mme Toussaint, à Toulouse, on dispose des manuels suivants :

- * *Le Catéchisme historique*
- * *Les mœurs des Israélites et des Chrétiens*
- * *La doctrine chrétienne de Lhomond*
- * *Les extraits de morale en action*
- * *L'Evangile qui a été adressé à toutes les écoles mutuelles,*
le 31 juillet 1819

A la même époque, les Frères de la Doctrine chrétienne utilisent :

- * *L'Alphabet (syllabaire)*
- * *L'Imitation de Jésus-Christ*
- * *La Bible*
- * *Le catéchisme du diocèse*

* Rappelons que dans ces écoles les élèves s'instruisent les uns les autres sous la direction d'un instituteur. Les élèves les plus avancés - les moniteurs - répètent aux autres ce qu'ils viennent d'apprendre. L'avantage de ces écoles c'est qu'elles peuvent accueillir un nombre très important d'élèves (80 à 100 élèves par classe).

Ces manuels resteront en usage jusqu'aux environs de 1835.

D'une manière générale, la plupart des enquêtes effectuées, montrent que les maîtres n'utilisent qu'un très petit nombre de manuels scolaires, surtout à l'époque de la Révolution.

Gilbert FLOUTARD

*** RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 67**

Le Mémoire de Maîtrise recherché par nos amis de l'Association « **Histoire et traditions carbonnaises** » se trouve à la bibliothèque de l'U.F.R. d'histoire, à l'Université de Toulouse-Le Mirail où on peut le consulter.

Il s'agit de « *Population et économie de Carbone de 1815 à 1870* ». Ce mémoire de 115 pages a été soutenu par **Annie Souloumiac** (cote 10 MM 7), s.d.

*** AVIS DE RECHERCHE n° 68**

Sur le rôle de la Capitation de 1695 concernant la communauté de Belbèze-lès-Toulouse on trouve parmi les métiers exercés par les chefs de familles qui ont été dénombrés : un **rabalier** et un **pastier**. A quoi correspondent ces deux métiers ?

*** AVIS DE RECHERCHE n° 69**

Monsieur Henri Petit de Lherm aimerait connaître les **armoiries** de la commune de **BÉRAT** dans le canton de Rieumes. Les différents ouvrages traitant d'héraldique que nous avons consultés ne nous ont pas permis jusqu'à présent de les retrouver.

*** EN MARGE DE LA VIE DE LA GARONNE AU XIX^e SIÈCLE**

Un accident aux « Roches de Cazères »

L'activité fluviale eut au cours de l'histoire une importance considérable.

A Cazères, centre amont important de la navigation où se trouvait le Bureau officiel de l'**Inscription maritime**, le lit de la Garonne présentait deux passages dangereux bordés d'enrochements qui furent, malgré les aménagements et les travaux, la source de bien des naufrages, parfois tragiques en fonction de l'état des eaux.

Les archives de Cazères ont conservé la mémoire d'un accident dont la relation éclaire une partie de cette activité fluviale si recherchée aujourd'hui par les amateurs d'histoire locale. Nous les transcrivons *in extenso* en spécifiant que Maylin Laurent de Cazères était fonctionnaire de l'Administration et était issu d'une très ancienne famille entièrement attachée à la batellerie et à la vie active de la Garonne.

« L'an mil huit cent soixante quatre et le quatrième jour du mois de juin, à neuf heures du matin,

Par devant nous Cazes Gustave, maire de la commune de Cazères, chef lieu de canton, arrondissement de Muret, département de la Haute-Garonne, étant en l'hôtel de la mairie,

est comparu

*Maylin Laurent, brigadier cantonnier sur Garonne, lequel nous a rapporté, que ce jourd'hui vers les six heures du matin, il faisait remonter sur la Garonne le batelet chargé de poisson pour le repeuplement de la rivière, arrivé au lieu appelé vulgairement **las roches darnaud** dans la commune de Cazères, où se trouve un fort courant très profond, les deux haubans de la partie droite qui tenait le mail ont rompu et le mail s'est jeté sur la partie gauche du batelet, la secousse l'avait fait chavirer et submerger d'eau, que lui dit Maylin se trouvait dans le batelet pour jeter le poisson dans l'eau, avait pu se sauver seul sans secours, mais que les sieurs Lagarde Jean, brigadier cantonnier demeurant à Montauban, et Crabère Bernard cantonnier demeurant à Carbonne, qui étaient aussi avec lui avaient été entraînés par le courant et se seraient infailliblement noyés si le sieur Picard Gabriel qui remontait le bateau de Toulouse en compagnie du sieur Anglade (Jean), Manent (Marc), Anglade (Raymond), Abadie (Nicodème) et Mourlan Louis tous bateliers demeurant à Cazères, ne consultant que son courage, sans prendre la peine de se déshabiller et au risque de sa vie, se jeta à la nage au lieu dit **Las roches de tourelle** endroit très profond à environ deux cents à deux cents cinquante mètres en aval du lieu de l'accident où à force de peine a pu parvenir à sauver et retirer de l'eau le dit Lagarde, et le sieur Crabère fut sauvé par le reste de l'équipage.*

En foi de ce nous avons dressé et clos le présent que nous avons signé avec le dit Maylin après lecture les jour, mois et an que dessus. »

MAYLIN

Le maire CAZES

Un second procès verbal établi à la mairie de Cazères vient corroborer cet accident. En voici la relation :

« L'an mil huit cent soixante quatre et le sixième jour du mois de juin, à six heures du matin ;

Par devant nous Cazes Gustave, maire de Cazères... dans l'hôtel de la mairie, sont comparus,

*1° - Cornus Charles, garde champêtre de la commune de Couladère, au lieu dit **Le Port**, en face de **las roches darnaud** et au chantier du sieur Atoch (Jacques Philippe) constructeur de bateaux demeurant à Cazères, en compagnie de ce dernier, au moment où le batelet chargé de poisson pour repeupler la Garonne avait chaviré et que les trois hommes qui le montaient étaient entraînés par le courant ; lequel voyant, le dit Atoch aurait de suite pris la course, serait entré tout habillé dans la Garonne et serait parvenu ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, d'arriver auprès du sieur Maylin Laurent, brigadier*

cantonnier demeurant à Cazères, l'un des trois qui montait le dit batelet, qu'il l'aurait pris par les mains, l'aurait aidé à se relever et arriver au bord, que de là le dit Atoch se serait dirigé vers **les roches de tourelle**, mais que son secours avait été inutile, les autres deux personnes ayant été sauvées.

2° - Le sieur Lassalle François, cordonnier demeurant à Cazères, qui a dit que le jour et heure indiqués par Cornus, il était de l'autre côté de la rive opposée et que les faits rapportés par le dit Cornus étaient l'expression de la vérité.

En foi de ce nous avons dressé et clos le présent procès-verbal les jour, mois et an que dessus que nous avons signé avec le sr Cornus après lecture faite mais non le dit Lassalle qui a déclaré ne savoir. »

CORNUS

Le maire CAZES

Gabriel MANIÈRE

* DANS LES ARCHIVES PAROISSIALES

Une lettre de Louis XV à l'évêque de Rieux *

Le document que nous vous présentons ci-dessous, légèrement réduit, est une lettre adressée par Louis XV à l'évêque de Rieux, Alexandre de Saumery, le 13 février 1723.

1723, c'est l'année de la mort du cardinal Dubois puis du Régent, Philippe d'Orléans. C'est aussi l'année de la majorité du jeune Louis XV et donc le début de son règne personnel.

La terrible peste qui avait éclaté à Marseille en 1720, est maintenant terminée et le souverain en attribue le mérite aux prières, ordonnées par le Régent, qui « *ont arrêté le progrès d'un mal si funeste* ». Par cette lettre, Louis XV, pour « *remercier le Ciel de sa clémence et pour en attirer de nouvelles bénédictions* », demande à l'évêque de faire chanter le Te Deum dans les principales églises de son diocèse.

Ce document présente la particularité d'être **imprimé** mais avec des caractères imitant l'écriture cursive, d'une très belle qualité.

Comme dans nos circulaires modernes, des blancs ménagés dans le texte imprimé permettent de personnaliser chaque lettre en y ajoutant des mentions manuscrites. On remarquera ainsi que les mots (d)e **Rieux**, au début, et **L'Evêque de Rieux**, à la fin de notre document ont été ajoutés à la main...

Louis LATOUR

* Archives paroissiales d'Auterive, liasse 185, n° 15.

MONS^r. l'Evêque de Riez ————— Lorsque
 la Peste attaqua la Provence avec une furie qui sembloit ne devoit
 rien épargner, Je tremblay pour tous mes Sujets menacés ou d'une
 mort la plus prompte de toutes & la plus cruelle dans ses
 circonstances, ou d'une extrême diminution de leur fortune par
 la cessation entière du Commerce, ou au moins du Spectacle affreux
 d'une desolation qui pouvoit devenir générale; mais les ordres que
 mon Oncle le Duc d'Orléans Régent a donnés par tout avec toute
 la vigilance & toute la sagesse nécessaires, ont arrêté le progrès d'un
 mal si funeste; Dieu a beny ses soins, il a récompensé le Zèle
 héroïque des Evêques & de tous les ordres du Clergé; Il a écouté les
 prières des Amis purs & innocents, & elles ont obtenu qu'il
 retirât de dessus nos têtes l'un des plus terribles fléaux de la
 colère; Ce mal contagieux qui en desolant une Province, répandoit
 la terreur dans tout le reste du Royaume, est entièrement cessé,
 Nos Voisins ne peuvent plus regarder nos frontières avec
 frayeur; les François qui se craignoient eux-mêmes les uns & les
 autres, sont délivrés de cette pernicieuse crainte, Et il ne nous
 reste plus qu'à rendre grâce à Dieu de s'être laissé fléchir, & d'avoir
 bien voulu ne nous punir ou ne nous éprouver que par des calamités
 passagères; Notre intention étant donc de remercier le Ciel de sa
 Clémence; & pour en attirer de nouvelles bénédictions, Je Vous
 fais cette Lettre, & l'avis de mon très cher & très aimé Oncle
 le Duc d'Orléans Régent, pour vous dire & faire passer les

Je Deum, dans votre Eglise principale & autres de votre
 Diocèse qu'il conviendra, observant de votre part en cette occasion les
 solennités en tel cas requises et accoutumées ; Ce que me promettant
 de votre Zèle et de votre affection, Je prie Dieu qu'il vous ait,
 Mons^r L'Evêque de Rieux, en sa s^{te} garde. Ecrit à Versailles
 le xij^e jour de février 1727.

Louis

Agrandissement d'une partie du document
 permettant de voir le détail et la qualité
 des caractères d'imprimerie:

Mons^r L'Evêque de Rieux
 La peste attaquait la Provence avec une
 rage épouvantable, Je tremblais pour tous
 moi la plus prompte de toutes &
 circonstances, ou d'une extrême diminution
 la cessation entière du Commerce, ou d'un

MÉMOIRES DES PAYS D'OC

LA SAGA DES ROUX

du Termenès au Kercorb

Histoire d'une famille de magistrats
en Languedoc
du XVI^{ème} siècle à la Révolution

par
Georges RIVES

Association
LES AMIS DES ARCHIVES
de la Haute-Garonne

Bulletin de souscription

Les ROUX, originaires de la viguerie de Termenès, exercent à Carcassonne aux XVIème et XVIIème siècles d'importantes fonctions judiciaires avant d'accéder, dans le pays de Kercorb connu également sous le nom de "Terre privilégiée", à la baronnie puis au marquisat de Puivert. Ils occupent ensuite d'éminentes charges au parlement de Toulouse, mais, à la fin du XVIIIème siècle, leur rôle en Languedoc prend fin en raison du sort des trois fils du président de PUIVERT.

Cette saga couvre une période de 250 ans. Elle porte sur sept générations. A chacune d'elles la situation évolue. Différents facteurs entrent en jeu : caractère et comportement des personnages, alliances avec d'autres familles, état de fortune. Mais avant tout l'histoire des ROUX est étroitement liée aux grands événements politiques. Les guerres de religion, le conflit entre le roi et le parlement, la révolution de 1789 ont d'importantes répercussions sur la destinée de cette famille.

Cet ouvrage est essentiellement basé sur l'étude d'archives. Les faits qu'il relate intéressent l'histoire des pays d'Aude (notamment Carcassonne, Limoux et le canton de Chalabre), et d'Ariège (Mirepoix et Lavelanet). Ils concernent également pour une part importante le passé de Toulouse (parlement et parlementaires, université, Académie des sciences, loges maçonniques, hôpitaux, pénitents noirs, couvent des Cordeliers).

L'auteur, Georges RIVES, docteur en droit, conseiller honoraire de cour d'appel, a longtemps enseigné à l'université des sciences sociales de Toulouse. Sa famille a vécu pendant de nombreuses générations à Rivel puis à Sainte-Colombe, en Terre privilégiée.

Ouvrage de 130 pages, format 16 x 24 cm,
nombreuses reproductions de documents,
couverture illustrée d'une estampe de 1780.

à adresser à l'Association
des Amis des Archives de la Haute-Garonne
11, Bd Griffoul-Dorval
31400 TOULOUSE

(offre valable jusqu'au 31 mars 1995)

Nom Prénom
Adresse

.....

désire recevoir exemplaire(s)
du livre "LA SAGA DES ROUX".
au prix de 50 F (au lieu de 70 F prix public)
+ 15 F pour frais d'envoi

Ci-joint, mon chèque de règlement
(65 F par exemplaire)
libellé à l'ordre de l'Association
de Amis des Archives de la Haute-Garonne
(85 F à partir du 1er avril)